

**Communication  
de Monsieur Hubert Collin**



**Séance du 18 mars 2005**



**Les années lorraines du roi René d'Anjou,  
duc de Bar et de Lorraine,  
et les souvenirs attachés à ses séjours dans les duchés**

Quel souvenir avons-nous gardé du roi René ? Un souvenir un peu flou, qui ne prend consistance qu'avec l'évocation d'un prince ami des arts ayant vécu au temps de Charles VII, d'un grand feudataire ayant fait ses débuts en Lorraine, pays qu'il aurait abandonné très vite parce qu'il en avait hérité d'autres plus faciles à vivre, le duché d'Anjou, le comté de Provence et le royaume de Naples. Depuis une époque reculée, René aurait mérité le nom de «bon roi René» en raison du caractère débonnaire de sa royauté. Pour un peu, son règne serait comparable à celui du roi Pausole dont Pierre Louÿs nous a conté les galantes aventures. Des souvenirs du roi René sont attachés aux châteaux d'Angers, de Saumur et de Tarascon, on voit sa statue à Aix-en-Provence, sous les ombrages du cours Mirabeau, on contemple enfin son admirable portrait sur le retable du Buisson Ardent, œuvre majeure de Nicolas Froment, visible en la cathédrale d'Aix. Mais en Lorraine, il n'existerait rien d'intéressant à propos de ce roi instable. C'est du moins ce que croit le grand public.

Il est temps de rétablir la vérité.

Pour commencer, il est nécessaire de parcourir à grandes enjambées la biographie du roi René, pour situer à nouveau le personnage, devenu mythique, dans son contexte réel, celui de la deuxième et dernière partie de la guerre de Cent Ans.

Prince cadet d'une branche collatérale de la famille royale, René voit le jour au château d'Angers le 16 janvier 1409. Il n'est nullement lorrain. Son père est duc d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples. Sa mère, Yolande d'Aragon est en revanche une des descendantes de la famille ducale de Bar<sup>[1]</sup>.

Cette famille ducale s'éteint de mort violente dans ses descendants mâles à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Le duché de Bar ne tombe pas en déshérence mais il échoit au dernier rejeton masculin de la lignée qui est le cardinal Louis, évêque de Châlons-sur-Marne, et à ce titre pair ecclésiastique du royaume de France. Le cardinal, comme évêque et comme prêtre véritable, n'aura pas de postérité. Pour interdire toute menace de décomposition féodale du duché de Bar, il provoque la formation à ses côtés, au château de Bar-le-Duc, d'une compagnie de 47 chevaliers et écuyers qui s'engagent par serment, le 31 mai 1416, à rester unis en paix et pendant cinq ans<sup>[2]</sup>. Ce «Landfried» valable pour le Barrois sera imité en Lorraine en 1435.

Voulant ensuite assurer l'avenir, le cardinal-duc adopte René, son petit-neveu et petit-fils de sa sœur, avec l'idée de lui léguer un jour le Barrois. Mais le cardinal fait plus.

Il possède une véritable intelligence politique et désire consolider la fragile couronne en lui donnant une stabilité convaincante. Après entente avec le duc de Lorraine Charles II, qui n'a pas d'héritier mâle, mais seulement des filles, il marie René avec Isabelle de Lorraine, héritière du duché. Le mariage est célébré à Nancy le 24 octobre 1420. Les deux époux sont des enfants de onze et dix ans, mais leur couple sera uni par un amour émouvant, profond et durable. Le mari deviendra un chevalier preux et combatif, mais dépensier et pusillanime. Isabelle, en revanche, ne tardera pas à montrer les plus brillantes qualités de gouvernement, de compétence et de fermeté. Le couple aura une nombreuse postérité.

Le grand-oncle cardinal-duc de Bar est un lettré, un mécène et un amateur d'art. Il exerce sur son neveu une influence profonde qui se révélera au grand jour quand René atteindra l'âge adulte. Le beau-père est un magnifique chevalier dont l'âge a fait un «prud'homme» écouté et respecté. Lecteur de Tite-Live, admirateur de Jules César, le vieux duc Charles II est aussi un excellent musicien, amateur de musique vocale et instrumentiste à ses heures.

Il fera de son gendre un homme de cour et un homme de guerre selon le modèle de la cour de Bourgogne où il a été formé dans sa jeunesse.

Les dix premières années de René en Lorraine sont des années de formation sous la tutelle politique de Charles II, jusqu'à sa majorité atteinte en 1424, et sous les conseils de son grand oncle le cardinal-duc, qui meurt en 1430. René

prend part à la première guerre de Metz, la guerre de la Hottée de pommes, en 1429, ce qui l'empêche d'être présent au sacre de Charles VII, son beau-frère le 17 juillet 1429. Mais il accompagne ce dernier à la première campagne de France contre les anglo-bourguignons autour de Château-Thierry, et il est fait chevalier par le roi<sup>[3]</sup>.

En 1430, René poursuit les opérations de soutien à Charles VII contre les anglo-bourguignons et conquiert successivement Vitry-en-Perthois et Beaumont-en-Argonne. Il fait raser la forteresse de Pierrepont, repaire de Bourguignons, reprend le château de Chappes, près de Troyes et le fait démolir<sup>[4]</sup>.

Le duc de Lorraine Charles II meurt à son tour le 25 janvier 1431 et Isabelle de Lorraine, sa fille aînée, héritière, apporte le duché à son mari qui en prend la «mainbournie» selon le droit féodal. Alors surgit Antoine, comte de Vaudémont, revendiquant le duché en sa qualité d'héritier masculin. René lui déclare la guerre. Une rencontre a lieu à Bulgnéville le 2 juillet, et la bataille se solde, en moins de deux heures, par un complet désastre pour René, qui est blessé au visage et fait prisonnier.

Barbazan, son chef de guerre, commandant le corps expéditionnaire français envoyé par le roi est tué et, selon la Chronique de Philippe de Vigneulles, 2800 combattants trouvent la mort à ses côtés<sup>[5]</sup>. René est livré au duc de Bourgogne, lequel avait pris parti pour Antoine de Vaudémont, et Philippe le Bon enferme son prisonnier au château de Dijon : captivité intermittente qui durera cependant jusqu'au 3 février 1437. A cette date, René est libéré moyennant une rançon de 400 000 écus d'or et moyennant le mariage de son fils Jean avec Marie de Bourbon, nièce de Philippe le Bon<sup>[6]</sup>.

En 1433, René a déjà dû accepter le mariage de sa fille Yolande avec Ferry de Lorraine, fils d'Antoine de Vaudémont : de ce mariage sortira la deuxième maison de Lorraine, celle de Lorraine-Vaudémont.

Pendant sa captivité, René devient duc d'Anjou et comte de Provence par la mort de son frère aîné Louis III d'Anjou (12 novembre 1434). La mort de sa tante Jeanne de Naples, survenue le 2 février 1435, fait de René à cause du testament de la défunte, le nouveau roi de Naples, de Sicile, de Hongrie et de Jérusalem.

Les Etats généraux de Lorraine réunis à Nancy en septembre 1435 soutiennent leur duc prisonnier et leur duchesse qui règne à sa place. Autour de Conrad Bayer, évêque de Metz, et de Louis de Haraucourt, évêque de Verdun, quatre-vingts chevaliers lorrains font le serment de demeurer fidèles à leur duc et de sauvegarder la paix et la justice du pays. Rassurée par ce Landfried qui est scellé le 19 septembre<sup>[7]</sup>, Isabelle de Lorraine part pour l'Italie afin de recueillir l'héritage napolitain et son autorité fait merveille. Son mari la rejoint en 1438.

René est bientôt obligé de faire face à un compétiteur, Alphonse d'Aragon, qui va parvenir à lui arracher le trône de Naples. René regagne la France à l'été 1442. Pendant son absence, Antoine de Vaudémont a rallumé la guerre en Lorraine, mais Charles VII l'a réduit au silence (Traité de Reims, 27 mars 1441). De retour en Lorraine, le roi René rencontre son compétiteur Antoine à Saint-Nicolas-de-Port. Les deux cousins ennemis négocient et finissent par se promettre une concorde réciproque en avril 1443<sup>[7bis]</sup>.

La guerre de Cent Ans tire à sa fin. René est présent à la trêve conclue à Tours en 1444, entre Charles VII et les Anglais, mais les fiançailles de Marguerite d'Anjou avec le jeune roi d'Angleterre Henry VI, arrêtées le 24 mai, sont un gage de cette trêve. René et Isabelle regagnent la Lorraine en juillet 1444. C'est alors qu'éclate une deuxième guerre de Metz, motivée par le non-paiement des dettes de René. Le roi intervient avec une puissante armée et le siège est mis sous les murs de Metz. La paix est rétablie entre les belligérants le 5 mars 1445.

Charles VII séjourne avec toute sa cour au château de Nancy pendant plusieurs semaines. Au milieu de magnificences inouïes sont célébrés les mariages de Marguerite d'Anjou avec Henry VI d'Angleterre, représenté par le comte de Suffolk, et celui de Ferry de Lorraine-Vaudémont avec Yolande d'Anjou. En avril, le roi de France publie les célèbres «ordonnances de Nancy» qui fixent les modalités de recrutement de l'armée et mettent fin à l'existence des grandes compagnies.

René et Isabelle vivent quelques années de paix en Anjou et en Provence. La guerre franco-anglaise s'étant rallumée, René prend part à la campagne de reconquête de la Normandie et se trouve présent à la victoire de Formigny (15 avril 1450). Les années 1451 et 1452 se passent en Anjou et en Provence. C'est alors que René achève la composition de son livre connu sous le nom de *Livre des tournois*.

Isabelle de Lorraine meurt à Angers le 28 février 1453. René, profondément affecté, cède le duché de Lorraine à son fils Jean, dit Jean de Calabre, mais garde le duché de Bar qui est un de ses biens propres.

La même année, René accomplit une expédition armée à Alexandrie, Pavie, Plaisance et en Lombardie. De retour en France, il se remarie avec Jeanne de Laval (10 septembre 1454) et vit plusieurs années de paix en Anjou et en Provence. Il compose alors une bergerie, *Regnault et Jeanneton*, puis un conte moral, *le Mortifiement de Vaine Plaisance* (1455), et enfin un conte romanesque *le Cœur d'Amour Epris* (1457)<sup>[8]</sup>.

En 1458, Charles VII entreprend la conquête de Gênes et le duc de Lorraine Jean de Calabre en est nommé gouverneur. Les Français accomplissent une expédition en Italie et poussent jusqu'à Naples, mais l'entreprise se solde par un désastre.

Charles VII meurt en juillet 1461 et Louis XI lui succède. En Angleterre, Henry VI est détrôné et la reine Marguerite doit se réfugier en Barrois, chez son père (1463) qui lui attribue le château de Kœur et celui de Louppy. René séjourne une dernière fois auprès de sa fille et quitte Saint-Mihiel et Bar-le-Duc en 1464 pour ne plus jamais revenir dans le pays.

De retour à Angers, René se voit offrir la couronne d'Aragon à la suite d'un contestation successorale (octobre 1466).

Renonçant à s'y rendre lui-même, il y envoie son fils Jean de Calabre et son gendre Ferry de Lorraine. La mort prématurée de Jean à Barcelone (16 décembre 1470) survenue au milieu des succès, met fin aux tentatives de reconquête de l'Aragon et de la Catalogne.

Pour contrecarrer les alliances de Charles le Téméraire en Angleterre, Louis XI provoque la rentrée en scène de Marguerite d'Anjou, qui vit retirée au château de Kœur, et lui fait miroiter la récupération du trône de son mari Henry VI de Lancastre, en détrônant l'usurpateur Edouard IV d'York.

Une expédition militaire est montée : dernière péripétie de la guerre des Deux Roses, elle se termine par un désastre à Tewkesbury, à l'été 1471. Marguerite et ses partisans sont écrasés, Henry VI est assassiné dans sa prison, leur fils, le prince de Galles est massacré, Marguerite elle-même est jetée dans la tour de Londres<sup>[9]</sup>.

Le roi René épouvanté quitte définitivement l'Anjou pour la Provence à l'été 1471.

Il a supplié Louis XI d'intervenir pour obtenir la libération de sa fille. Celle-ci sera obtenue en 1475 seulement par la trêve de Picquigny, mais Louis XI devra payer 50 000 écus. En revanche, la reine détrônée abandonnera au roi de France tous ses droits à la succession de son père<sup>[10]</sup>.

Dans une ultime négociation avec Louis XI, à Lyon en mai 1476, le roi René a obtenu que le Barrois, occupé par les Français depuis son testament de 1474, soit rendu au jeune René II. Le Maine, l'Anjou et la Provence écherront au roi de France après la mort du dernier des Angevins, Charles III, neveu de René I<sup>er</sup>.

Le roi René meurt dans son palais d'Aix le 10 juillet 1480.

## I - Aux origines de la Croix de Lorraine

René d'Anjou, prince du sang français, à son arrivée en Lorraine, fait figure d'un étranger dans la région. Il n'est certes pas un intrus. Il appartient à la famille ducale de Bar. Sa mère, Yolande d'Aragon, est fille de Yolande de Bar, elle-même fille du duc Robert de Bar et sœur du dernier duc régnant, Edouard III, qui a trouvé la mort à la bataille d'Azincourt en 1415. René d'Anjou est adopté par le frère du défunt, le cardinal Louis de Bar, et l'adoption lui confère un droit de succession au duché qu'il n'avait pas jusqu'alors. Ce droit de succession remplace une aînesse qui lui fait défaut. Il est un cadet de famille. Pour le moment, son unique possession est le comté de Guise, comprenant Hirson et Oisy, seigneurie située en Thiérache, dans le département actuel de l'Aisne. Le comté de Guise fait partie de l'héritage des ducs d'Anjou.

La mort du cardinal-duc de Bar, survenue le 23 juin 1430, fait de René le véritable duc de Bar. Il n'a pas attendu la mort de son grand-oncle pour exercer le droit régalien qui consiste à frapper monnaie en son nom propre. L'adoption dont il a été l'objet lui a conféré le titre de duc de Bar et René fait frapper des monnaies dès 1424, c'est-à-dire dès qu'il sort de minorité.

René fait frapper des gros d'argent bien caractéristiques. On y voit, au droit, le jeune duc debout, en armure, coiffé d'un chapel de roses et tenant de la main droite une épée la pointe en l'air. Il s'appuie, de la main gauche, sur un écu écartelé d'Anjou et de Bar avec un écu de Lorraine en cœur, puisqu'il a épousé Isabelle, fille du duc de Lorraine. Au revers de ce gros d'argent, il y a une grande croix latine pattée, entourée d'une légende qui donne le prince comme duc de Bar, marquis du Pont (-à-Mousson) et comte (de Guise).

A la même époque, le monnayage du jeune duc comporte également des deniers et oboles de billon. La mort de son beau-père le duc Charles II (25 janvier 1431) fait de René le nouveau duc de Lorraine. Il ordonne alors la frappe de nouveaux gros de Saint-Mihiel (*Moneta nova de S. Michale*) et l'on voit disparaître le personnage en armure coiffé d'un chapel de roses. En revanche, on voit apparaître alors, au droit, un grand écu rond écartelé d'Anjou et de Bar, avec un écu de Lorraine en cœur, et au revers, une épée en pal, la pointe en bas, accostée d'un bar et de croisettes d'une part, et d'un alérion d'autre part.

Vers 1435, c'est-à-dire après le désastre de Bulgnéville et pendant la captivité de René au château de Dijon, apparaît un gros de type nouveau. Ce gros est caractérisé par les représentations que voici : au droit, devant une épée en pal, est figuré un écu écartelé d'Anjou et de Bar et un petit écu de Lorraine en cœur. La légende qualifie René de duc de Bar et de Lorraine, et marquis : *Renati Dux Barren. Z. Loth. M.* - Au revers apparaît une grande croix à double traverse, dont

la haste et les croisillons sont simples, avec une rainure en bordure. La légende est la suivante : *Sit nomen Dni Benedictum*. Il y a une petite fleur de lis au-dessus de la croix. Elle est le signe de l'atelier monétaire de Saint-Mihiel.

Des gros de ce type ont été frappés à Nancy. La fleur de lis qu'on vient de voir y est alors remplacée par un alérion.

Le gros d'argent à la croix double possède une variante. Le droit y est identique à celui qu'on vient de décrire mais le revers est différent. Le revers comporte une légende sur deux lignes qui est la suivante : *Benedictum sit nomen Dni Jesu Christi* (en abrégé), à l'extérieur, et : *Moneta S. Michal* à l'intérieur. Au centre, on trouve une petite croix à double traverse, mais cette croix n'est pas la même que celle du premier gros. Ici, les extrémités de la croix sont potencées.

Des gros de ce deuxième type ont été également frappés à Nancy. Sur ces gros, la légende intérieure du revers indique : *Moneta de Nanci*<sup>[11]</sup>.

C'est sur ces deux monnaies d'argent frappées vers 1435 que la future «croix de Lorraine» a fait son apparition. L'archétype lorrain de la croix de Lorraine est dès lors fixé.

#### *Avant la croix des gros d'argent*

Le terme d'archétype peut paraître impropre si l'on considère que la croix des monnaies de René d'Anjou a été précédée d'une longue ascendance, mais il est certain que l'introduction de cet emblème dans la monnaie lui a donné une notoriété nouvelle, durable et étendue.

Aucun texte n'explique pourquoi René d'Anjou introduit dans son monnayage cet emblème nouveau sous cette latitude. Nul n'a dressé procès-verbal de l'événement. Mais une tradition constante attribue ce choix au jeune duc et considère que la croix à double traverse était pour lui un souvenir de famille dont l'adoption, dans un cadre nouveau, lui permettait d'affirmer sa personnalité au sein d'un environnement héraldique où il faisait figure de nouveau venu. On sait que pour René d'Anjou, les objets emblématiques ont joué un grand rôle et qu'il en a adopté, au cours de sa vie, toute une série : les croissants, les voiles gonflées par le vent, les bâtons écotés, les cassolettes ardentes etc...

La croix à double traverse n'est pas spécialement attachée à l'Anjou au Moyen Âge. Il en a existé un peu partout sous forme de reliquaires, avec généralement, au centre, une relique de la vraie Croix qu'il s'agissait d'exalter : traduction du thème de l'Exaltation de la Sainte-Croix. On peut citer ici l'insigne exemple de la croix-reliquaire de Bonnefontaine, au diocèse de Reims, qui date du XIII<sup>ème</sup> siècle<sup>[13]</sup> ou encore l'exemple de la croix-reliquaire du trésor de Conques, en

Rouergue. En héraldique, la croix double désigne habituellement un archevêque ou un patriarche.

A l'époque de René, il existait une tradition angevine de la croix double, représentant la vraie Croix du Christ.

Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, le patriarche latin de Constantinople possédait un reliquaire de la vraie Croix et ce reliquaire fut acheté en 1244 par l'abbaye de la Boissière. En 1359, le duc d'Anjou Louis I<sup>er</sup> en devint le détenteur et il lui donna un asile d'honneur en la chapelle du château d'Angers. La croix fut conservée dans la nouvelle chapelle de 1412 à 1456, sur le maître-autel : la clef de voûte au dessus de l'autel est ornée d'une croix à double traverse<sup>[14]</sup>. Quand le duc d'Anjou fit son testament, en 1383, il signa le document de son nom et l'accompagna d'une marque distinctive : une croix à double traverse, indiquant ainsi quelle place l'emblème de la croix du Christ avait occupée dans sa vie.

Quand furent exécutées, vers 1375, les tapisseries de l'Apocalypse devant servir à orner la chapelle où était conservée la croix-reliquaire, le duc d'Anjou fit représenter la croix double sur les étendards ornant la tapisserie. Dans la suite des temps, cette croix fut connue localement sous le nom de croix d'Anjou.

Au temps du roi René, la croix double figure sur un jeton de la Chambre des Comptes d'Angers, entre deux *R* adossés, avec l'inscription : «*Crucem tuam adoremus Domine*»<sup>[15]</sup>.

Le 2 février 1435 mourut la dernière héritière des Angevins de Naples, la reine Jeanne II de Naples, reine nominale de Hongrie. René était en captivité à Dijon quand survint cette mort qui faisait de lui un roi de Sicile, de Jérusalem et de Hongrie. René ne tarda pas à faire graver le premier type du grand sceau biface où il était représenté à l'avant, en roi régnant assis sur un trône, et au revers, en duc chevauchant un cheval d'honneur, armé de toutes pièces et brandissant une épée. Sur l'avant, le roi René - on peut désormais le qualifier du nom de roi - était accompagné de deux grands écus couronnés : à droite, un écu de six pièces où apparaissent en chef les trois écus des trois royaumes : Hongrie, Sicile, Jérusalem, et en abîme les écus des trois duchés : Anjou, Bar et Lorraine. Le grand écu de senestre arborait, en grandes dimensions, une croix de Hongrie pattée, à double traverse, plantée sur un mont à trois coupeaux.

Certains auteurs ont cru, à cause de cela, que la croix de Hongrie avait servi de modèle à la croix des monnaies<sup>[16]</sup>. C'est oublier que la croix de Hongrie est la croix de saint Etienne, tandis que la croix d'Anjou, celle des monnaies, est la Croix du Christ. Cette dernière est accompagnée d'ailleurs d'invocations en l'honneur du Christ. On a pu croire aussi que la croix double potencée qui orne certains des gros d'argent de René s'inspirait de la croix de Hongrie. Observons,



pour réfuter cette assertion, que la croix de Hongrie est représentée *pattée* et non *potencée*. Sur l'écu de dextre, la croix de Jérusalem, quant à elle, est représentée clairement comme une croix potencée. Les graveurs de jadis, pas plus que les nôtres, ne confondaient aucunement l'une et l'autre représentation.

Aujourd'hui, la croix-reliquaire de la Boissière est conservée à l'hospice des Incurables de Baugé, sous la garde des religieuses. Il n'y a aucune raison de ne pas faire nôtre la conviction traditionnelle qui fait de cette vénérable relique le prototype de la vraie croix de Lorraine. Le roi René, à défaut de nous avoir laissé un accreditif signé, en a marqué ses gros d'argent et cela fut suffisant pour le désigner à la postérité comme l'auteur de la transplantation de cette figure emblématique des Angevins en Lorraine.

Dans la suite des temps, la croix des gros d'argent de René d'Anjou connut une enviable postérité. Quand le jeune duc de Lorraine René II, petit-fils du roi René, eut à se mesurer par les armes avec Charles le Téméraire pour lui arracher, en 1476, sa capitale de Nancy et son duché de Lorraine tout entier, c'est la croix double qu'il choisit comme emblème. René commanda à ses soldats de coudre des croix doubles sur leurs vêtements et sur leurs drapeaux afin de se distinguer des Bourguignons qui arboraient, quant à eux, la croix de saint André. Comme une grande victoire couronna les armes de René, puisque le duc de Bourgogne fut vaincu et trouva la mort sous les murs de Nancy le 5 janvier 1477, la croix emblématique des Lorrains vainqueurs y gagna sa nouvelle appellation. Un poème épique, *la Nancéide*, célébra la victoire en vers latins et porta au loin la renommée nouvelle de la croix des Angevins<sup>[17]</sup>, devenue la croix de Lorraine.

## II - Quatre royaumes et un duché : un héritage héraldique

Jusqu'au premier quart du XV<sup>ème</sup> siècle, les ducs de Bar et les ducs de Lorraine portaient pleines leurs armes familiales : pour le Barrois, l'écu était d'azur aux deux bars adossés d'or, le champ étant semé de croix recroisettées d'or. Pour la Lorraine, l'écu était d'or, à une bande de gueules chargée de trois alérions d'argent. Le duc de Bar Robert (1352-1411) et le duc de Lorraine Charles II (1390-1431) arborèrent l'un et l'autre ces armes sans altération pendant toute leur vie<sup>[18]</sup>.

Le dernier duc de Bar de l'antique lignée, le cardinal-duc Louis de Bar n'eut pas de postérité puisque son appartenance à l'Église l'avait voué au célibat. Il fut néanmoins le premier à introduire une altération dans ses armes. Sur son sceau de cardinal, il fit représenter ses armes familiales aux bars adossés écartelées avec les armes royales de France aux fleurs de lis. Ce choix se référait à sa mère, Marie de France, sœur du roi Charles V<sup>[19]</sup>.

On a vu que sur son premier monnayage, René d'Anjou avait fait figurer des armes écartelées d'Anjou et de Bar, imitant fort celles de son grand oncle, mais René avait, en plus, fait placer en cœur les armes de Lorraine.

Telles furent les premières armes de René d'Anjou. Ces armes sont reproduites sur ses premiers petits sceaux<sup>[20]</sup>.

Dans la suite des temps, René d'Anjou adopta successivement divers types d'armoiries, qui furent modifiées au prorata de l'évolution de sa fortune de feudataire. C'est ainsi, par exemple, que René abandonna l'écu de Lorraine à la mort de sa première épouse la duchesse Isabelle, survenue en 1453. Le duché de Lorraine échut alors à leur fils aîné Jean, dit Jean de Calabre. Les armes de Lorraine furent remplacées par celles d'Aragon, royaume qu'il avait nominalement hérité de sa mère Yolande d'Aragon, décédée en 1442.

Mais c'est en 1466 que les Aragonais offrirent la couronne d'Aragon à René. Ces nouvelles armes figurent sur un grand sceau héraldique de 90 mm<sup>[21]</sup>. Elles figurent également sur la grande pièce de céramique de Luca della Robbia qui ornait jadis la façade de la loggia dei Pazzi près de Florence, aujourd'hui à Londres au Victoria and Albert Museum. Cette œuvre date des environs de 1468<sup>[22]</sup>.

En revanche, si René d'Anjou abandonna les armes de Lorraine, il conserva jusqu'à sa mort, en 1480, celles du duché de Bar qui était un duché de ses biens propres. Ces armes figurent en bonne place au milieu des autres sur le retable de la Vierge au buisson ardent qui orne la cathédrale d'Aix-en-Provence.

Nous avons vu qu'à partir de 1435, René avait hérité de Jeanne II de Naples, dernière représentante de la branche aînée des Angevins de Naples. En réalité, l'héritage était un peu plus compliqué dans son processus. En 1423, Jeanne avait adopté Louis III d'Anjou, frère aîné de René, et institué Louis son héritier. Ce dernier mourut à son tour en 1434, provoquant une nouvelle adoption de la part de Jeanne II en direction de René, pour plus de sûreté. Louis III, de son côté, avait légué l'ensemble de ses biens à René, exception faite du Maine, laissé à Charles, dernier frère survivant. Les biens légués à René étaient : la Hongrie, déjà citée ; le duché d'Anjou ; le royaume de Majorque avec le Roussillon et la Cerdagne ; le comté de Provence, avec les comtés de Forcalquier et de Piémont ; le royaume de Jérusalem ; enfin les royaumes de Naples et de Sicile<sup>[23]</sup>.

A partir du moment où il eut obtenu cet héritage, mirifique à tous égards, René n'eut de cesse que d'affirmer pour sa personne, son caractère royal, honneur si convoité de tous les grands feudataires, et de faire figurer les royaumes sur ses armoiries. C'est ainsi que René fit ajouter, sur ses grandes armes, les

quatre royaumes qui étaient : la Hongrie (*fascé d'argent et de gueules de huit pièces*) ; la Sicile (*semé de fleurs de lis avec un lambel de gueules de cinq pendants*) ; le royaume de Jérusalem (*d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de croisettes d'or*) ; et l'Aragon, héritage maternel (*palé d'or et de gueules de neuf pièces*). Il négligea le royaume de Majorque, le comté de Provence, le comté de Forcalquier et celui de Piémont, mais retint le riche duché d'Anjou, figurant déjà sur ses armes depuis la fin de sa minorité.

C'est ainsi qu'après 1435, les quatre royaumes de Hongrie, de Sicile, de Jérusalem et d'Aragon firent leur entrée dans les grandes armes de Lorraine, et que celles du duché d'Anjou y furent maintenues. Ces quatre écus ne les quitteront plus jamais. On les retrouvera jusqu'à la fin de l'État lorrain, avec les armes d'Aragon ajoutées en 1466, sur les grandes armoiries de ses ducs. Ils figureront sur les testons d'argent de la monnaie de Nancy, sur les florins d'or de Lorraine, sur les ducats du grand-duché de Toscane à Florence, sur les thalers de François I<sup>er</sup> et de Marie-Thérèse à Vienne, à Nuremberg et à Ratisbonne, ainsi que sur une quantité de monuments publics.

Ces écus peuvent être regardés comme, à proprement parler, la signature génétique du roi René, devenu par son mariage lorrain, le patriarche de tout un lignage de souverains de l'Europe.

### III - Les résidences princières de René et d'Isabelle

Si l'on se base sur la liste donnée dans l'acte de cession du duché de Bar à René par son grand-oncle le cardinal-duc, le 13 août 1419, ce sont vingt-huit châteaux que le jeune René va obtenir et avoir à sa disposition quand il sera majeur. Si l'on ajoute à cette liste les châteaux de Saint-Mihiel, de Kœur, de Trognon (à Heudicourt) et de Pierrepont qui n'y figurent pas, ce sont trente-deux châteaux attachés chacun à une châellenie et à une prévôté qui existent alors dans le seul duché de Bar<sup>[24]</sup>.

Il se trouve de grandes différences d'importance entre ces châteaux. Celui de Bar-le-Duc était un palais comprenant de vastes logis, des salles de réception, des cuisines, des celliers, des écuries, des services administratifs et du personnel domestique permanent. En revanche, le château de Toulon, à Sivry, ou celui de Mussy, à Longuyon, étaient des forteresses non occupées en permanence, si ce n'est par un ou deux sergents, et ces châteaux, sans autre agrément que celui de leur site, n'étaient pas faits pour servir de résidence à un prince et à ses chevaliers, sauf en temps de guerre.

Dans le vaste duché de Lorraine dont René obtiendra la mainbournie à la mort de son beau-père, en janvier 1431, il se trouve semblablement une

quarantaine de châteaux présentant, eux aussi, une grande variété. A Nancy, le château ducal est un palais quadrangulaire fortifié, de grande capacité. C'est là que René et Charles VII tiendront leur cour en 1445, à l'occasion du double mariage de Marguerite d'Anjou et de Yolande la jeune avec le roi d'Angleterre d'une part, et avec l'héritier du comté de Vaudémont d'autre part. A côté de cette résidence princière, le château d'Amance, par exemple, juché sur sa grosse motte castrale, n'est plus qu'une forteresse archaïque. Le château de Prény, autre exemple, associé à son village, est plus développé et techniquement plus évolué, mais guère habitable. Quant au château de Frouard, vieille forteresse isolée sur un promontoire, il n'a aucune vocation de séjour et sert à surveiller le confluent de la Moselle et de la Meurthe. Frouard fait pièce au château de l'Avantgarde, ayant appartenu aux comtes de Bar, et au château de Condé-sur-Moselle (Custines), ancien château des évêques de Metz<sup>[25]</sup>.

Indépendamment des grands châteaux de Bar-le-Duc et de Nancy, résidences obligées et «fonctionnelles», René et Isabelle fréquentent par prédilection quatre «maisons» où ils gardent des attaches personnelles : les châteaux de Pont-à-Mousson, de Saint-Mihiel, de Kœur et de Louppy-le-Château.

*Le château de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle, chef-lieu de canton).*

Le château de Pont-à-Mousson est une des résidences principales du couple princier que forment René d'Anjou et Isabelle de Lorraine.

Pont-à-Mousson est une ville neuve. Elle a reçu une charte de franchises du comte de Bar Thiébaud II le 30 avril 1261 et ce même comte y fonda une collégiale le 1<sup>er</sup> octobre 1284<sup>[26]</sup>.

En 1354, le 13 mars, à Metz, l'empereur Charles IV de Luxembourg accorde une bulle d'or au comte de Bar Robert. La bulle fait de lui un prince de l'Empire et un marquis souverain de Pont-à-Mousson<sup>[27]</sup>. En février 1355, quant à lui, le roi de France Jean le Bon érige le comté de Bar en duché<sup>[28]</sup>.

Le château urbain de Pont-à-Mousson est distinct du château de Mousson. Ce dernier est sur un mont tandis que celui de Pont-à-Mousson est situé en ville, sur un terrain plat de la rive gauche de la Moselle, en aval du pont, au-delà de la deuxième maison des Antonistes, et en face de l'abbaye des Prémontrés qui est, elle, sur la rive droite. L'hôpital actuel de Pont-à-Mousson, au bord de la rivière, occupe l'emplacement qui était celui du château au Moyen Âge.

Le château est habituellement appelé «la fort maison de Monseigneur» à Pont-à-Mousson. Il a été reconstruit de fond en comble par le duc Robert de Bar en 1395-1398<sup>[29]</sup>. C'est donc dans un château à peu près neuf que René et Isabelle s'installent en 1420.

Comme ce château a été entièrement détruit au XVII<sup>e</sup> siècle par l'occupant français, il nous est impossible de le décrire avec précision. Mais on sait d'après les comptes qu'il s'agissait d'un château très important et très développé, possédant de puissantes défenses architecturales et une grosse capacité d'hébergement. Ainsi les 9 et 10 avril 1395, vendredi et samedi saints avant Pâques, le fils du duc de Bar Edouard, y fait une halte avec une route de 300 chevaux<sup>[30]</sup>.

On sait que le mariage et les noces de René d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine furent célébrés à Nancy, au milieu de grandes fêtes, en 1420. René, qui est encore mineur, entre alors dans la mainbournie de son beau-père le duc de Lorraine Charles II et ce dernier devient gouverneur du duché de Bar.

Le cardinal-duc, grand-oncle de René, se retire à peu près des affaires duciales, ne conservant pour lui que la châteltenie de Varennes.

On a conservé, aux Archives de Meurthe-et-Moselle, le compte de la prévôté, châteltenie et marquisat de Pont-à-Mousson, pour les années 1420-1424<sup>[31]</sup>, et on peut y lire ceci, en préambule des recettes et en préambule des dépenses (fol. 126 r<sup>o</sup>) :

*«Despense faicte par Jehan de la Grainge, prevost et receveur du Pont, depuis le jour de la Saint Martin l'an mil IIII<sup>c</sup> et XX que mon très redoubté seigneur Mgr. le duc de Lorraine et marchis (il s'agit du duc Charles II) entrait au gouvernement de la duchie de Bar et marquisat du Pont, pour et ou nom de mon très redoubté seigneur Mgr. le duc de Bar, marquis du Pont, conte de Guise, jusque au XXI<sup>me</sup> jour du moix de jung qu'il rendit cez présens comptez mil IIII<sup>c</sup> et XXIII.*»

Ces lignes indiquent clairement qu'un changement de régime vient de se produire. Le château de Pont-à-Mousson sert d'étape aux «routes» de cavaliers qui vont de Nancy à Saint-Mihiel, à Briey, à Metz, etc...

De hauts personnages s'y arrêtent, par exemple Jean de Haraucourt, Bailli de Saint-Mihiel, et le comte de Salm, gouverneur du duché de Bar : ils passent au Pont la nuit du 5 au 6 janvier 1422, avec une route de 109 chevaux. Une intense activité règne dans la maison.

En octobre 1421, les habitants du Pont ont offert deux queues de vin au duc René. Le vin est conduit au château de Briey pour l'approvisionner. Le vin est convoyé par navigation jusqu'au Pont de Moulin (Moulins-les-Metz), puis de là par charrettes jusqu'à Briey.

René fait un séjour au château de Pont-à-Mousson en juin 1423. Sa présence entraîne une dépense de 179 francs, 10 sous et 14 deniers<sup>[32]</sup>. Le même compte mentionne qu'en avril 1424, les braconniers et les chiens du jeune duc ont séjourné huit jours en venant de Guise et en se rendant à Nancy<sup>[33]</sup>.

Il faut attendre dix ans avant de trouver conservé un autre compte de la cité du Pont et de la châtelainie de Mousson. Ce compte date de 1434<sup>[34]</sup>. Cette année-là, le duc René vient cinq fois à Pont-à-Mousson : du lundi 21 juin au dimanche 27, avec Jean d'Haussonville, maître d'hôtel, Ferry de Parroy, Colard du Saulcy, Ferry de Savigny, Jean d'Erize, maître d'hôtel, et d'autres, avec 188 chevaux ; une deuxième fois, en compagnie de la duchesse, en se rendant à Nancy, du 17 au 27 août : une troisième fois, en compagnie de la duchesse, du 12 octobre au 19 ; une quatrième fois, seul, les 29 et 30 octobre ; une cinquième le samedi 7 et le dimanche 8 novembre. Les autres séjours indiqués sont ceux des grands officiers. L'un d'entre eux est signalé (fol. 91 r<sup>o</sup>) être venu «pour trouver manière d'emprunter la somme de cinq cent florins».

La duchesse Isabelle se plaît manifestement bien à Pont-à-Mousson, ville dont le site ressemble beaucoup à celui de Saumur. Le 28 juin 1427, son mari lui octroie en douaire le château et la châtelainie de Pont-à-Mousson<sup>[35]</sup>.

La duchesse, venant d'Anjou, se rend à Pont-à-Mousson quand, un jour de mai 1444, les soudoyeurs du pays messin tendent une embuscade et s'emparent de ses riches bagages. Le coup de main avait été commandité par les bourgeois de Metz, auprès desquels le roi René a contracté de fortes dettes, pour financer la rançon qu'il a promise à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Décidé à tirer vengeance des Messins, René appelle le roi Charles VII, son beau-frère, à la rescousse et tous deux vont faire assiéger la ville de Metz. Au bout de quatre mois d'une guerre très dure, le conflit se termine par une paix négociée (février 1445). La ville de Metz devra payer 200 000 écus d'or pour dommages de guerre et cent mille florins à déduire sur les dettes de René<sup>[36]</sup>.

Malgré les péripéties de la guerre contre Metz, René peut faire achever (1444) le couvent des Clarisses de Pont-à-Mousson fondé par Charles II, duc de Lorraine et Marguerite de Bavière, son épouse. Les Clarisses s'installent en 1447<sup>[37]</sup>.

A partir de l'année 1445, René, attiré par les affaires françaises délaisse progressivement la Lorraine et confie des responsabilités de gouvernement à son fils Jean II, dit Jean de Calabre. Le 21 novembre, à Angers, René lui transporte, à lui et à son épouse, le marquisat de Pont-à-Mousson pour les aider à soutenir leur état<sup>[38]</sup>.

La famille ducale issue de René et d'Isabelle demeure attachée à la ville de Pont-à-Mousson. Yolande d'Anjou, leur fille, passe pour être celle qui fit terminer, en 1450, la nef de la collégiale Sainte-Croix-sur-le-Pont, aujourd'hui église Saint-Martin<sup>[39]</sup>. C'est peut-être dans cette église qu'a été inhumé Louis d'Anjou, deuxième fils de René et Isabelle, mort en 1444, à l'âge de seize ans.

C'est probablement à Pont-à-Mousson qu'est née Marguerite d'Anjou, dont il a déjà été question et qui deviendra reine d'Angleterre. C'est en tous cas à Pont-à-Mousson qu'elle est baptisée en mars 1430, par Henri de Ville, évêque de Toul. Sa marraine est sa grand-mère maternelle Marguerite de Bavière, duchesse de Lorraine, dont elle porte le prénom<sup>[40]</sup>.

*La résidence de Saint-Mihiel (Meuse, arr. Commercy, chef-lieu de canton)*

De toute ancienneté, il existe à Saint-Mihiel, juché sur une hauteur dominant l'abbaye et le bourg, l'antique château des comtes de Bar. En dépit de la beauté du site qu'il occupe, le château de Saint-Mihiel n'est pas un séjour d'agrément, c'est un repaire de gens d'armes. Il perd peu à peu sa fonction résidentielle au cours du XIV<sup>ème</sup> siècle et se trouve à peu près abandonné au temps de René d'Anjou.

Le château a cependant conservé sa fonction militaire mais les comtes de Bar successifs, dont Saint-Mihiel est la deuxième capitale, après Bar-le-Duc, lorsqu'ils y viennent, habitent désormais des hôtels situés à proximité de l'église paroissiale Saint-Etienne. Les textes des comptes administratifs nous ont livré les noms de certains de ces hôtels : l'hôtel de la Pailliole<sup>[41]</sup>, l'hôtel de la Tribou-dette<sup>[42]</sup>... Ces hôtels ont disparu. Il n'en subsiste rien à présent.

C'est sans doute dans l'une ou l'autre de ces résidences princières que se tenaient périodiquement les assises du bailliage de Saint-Mihiel, ainsi que la cour dite des «Grands Jours», juridiction ancêtre de la cour souveraine de Lorraine et Barrois. Les Grands Jours de Saint-Mihiel recevaient les appels des bailliages et les appels des douze prévôtés du duché de Bar.

On a conservé une ordonnance de René I<sup>er</sup> fixant les missions, devoirs et offices des baillis et des prévôts, dressée après avis de ses gens tenant la cour des Grands Jours de Saint-Mihiel, donnée le 2 mars 1449 (anc. st.)<sup>[43]</sup>.

En 1428, René d'Anjou fait l'achat d'une belle maison gothique ayant appartenu à un marchand drapier de Saint-Mihiel. La maison a été construite à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle et le jeune acquéreur entend y faire désormais sa résidence quand il viendra tenir sa cour à Saint-Mihiel. La maison s'est conservée. Elle s'élève à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue du Four. Les habitants de Saint-Mihiel lui donnent habituellement le nom de «maison du Roi».

*Le château de Kœur (Kœur-la-Petite, Meuse, arr. Commercy, cant. Pierrefitte-sur-Aire)*

Le village est situé sur la Meuse, entre Sampigny et Saint-Mihiel, dans un site naturel agréable, à un endroit où la rivière décrit de larges boucles au pied de ses côtes. Il se trouve là un double village (Kœur-la-Grande et Kœur-la-Petite) qui est le chef-lieu d'une seigneurie très ancienne ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Mihiel. La seigneurie contenait aussi les villages de Brasseite, de Bislée, d'Ailly et de Han-sur-Meuse.

Le château de Kœur n'a pas de véritable vocation défensive. Il est davantage un manoir qu'un lieu stratégique. Il est devenu une des résidences favorites de René et de sa famille.

René y séjourne une quinzaine de jours en mars 1437, après avoir été définitivement libéré de captivité par le duc de Bourgogne.

Marguerite d'Anjou, fille du roi René et d'Isabelle de Lorraine, reine d'Angleterre, ayant été chassée de son trône avec son mari Henri VI au cours de la Guerre des Deux Roses, trouve refuge en Barrois à partir de 1463. Elle fait un séjour prolongé au château de Kœur de 1465 à 1470, avec son fils le prince de Galles Edouard. Le roi René, père de Marguerite, a fait lui-même de fréquents séjours au château de Kœur en 1463 et 1464. Comme il s'y plait beaucoup, il l'a fait réparer. Il n'y revient plus, semble-t-il, après août 1464<sup>[44]</sup>. Sur ses vieux jours, René se souvient avec nostalgie de son château de Kœur. Il envoie Simonin, peintre de Bar-le-Duc, faire une représentation de ce château et en tirer un tableau pour le palais d'Aix-en-Provence<sup>[45]</sup>.

René meurt à Aix le 10 juillet 1480. Le 8 août suivant, les prêtres du pays célèbrent à Kœur pour le repos de son âme, douze messes chantées et six messes basses<sup>[46]</sup>.

Il ne reste rien du château de Kœur où vécurent René et sa fille Marguerite. La seigneurie ayant été offerte par le duc Léopold au XVIII<sup>ème</sup> siècle à François Barrois, son envoyé à Versailles, ce dernier reconstruit le château «à la moderne», en y faisant de grandes dépenses. Dans sa *Notice de la Lorraine*, parue en 1756, dom Calmet témoigne avoir vu, à une date probablement lointaine, l'appartement que la reine Marguerite de Lorraine occupait au château de Kœur «où l'on remarquait ses armes et quelques peintures dans les vitraux, avant qu'on eût rétabli ce château en l'état où il est aujourd'hui, appartenant aux héritiers de M. Barrois de Manonville».



*Louppy-le-Château (Meuse, arr. Bar-le-Duc, cant. Vaubécourt)*

Le château de Louppy fut l'une des résidences qu'affectionnait René. Il en céda la jouissance à sa fille Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, et celle-ci y résida quelque temps après que le roi Louis XI l'eût fait libérer de sa captivité anglaise.

Comme il l'avait fait pour le château de Kœur, René donna ordre à Simonin de représenter le château de Louppy afin d'en garder le souvenir dans son palais d'Aix-en-Provence. Le peintre exécuta aussi une décoration picturale dans la chapelle du château de Louppy<sup>[47]</sup>.

Dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine*, écrivait en 1756 : «on voit dans le même lieu les ruines d'un château autrefois considérable». Il n'en reste aujourd'hui qu'une imposante motte castrale boisée qui s'élève à l'extrémité du village, en direction de Laheycourt. On se perd en conjectures sur la configuration qui a pu être celle du château où le roi René et la reine Marguerite ont séjourné. Il faut imaginer probablement quelque manoir campagnard en bois comme on en construisait alors, sur le modèle du château de Souilly, ce dernier connu par un sceau<sup>[48]</sup>. Les constructions en bois se sont conservées dans les maisons à colombages qui sont encore nombreuses en Argonne.

Observons au passage que les châteaux à motte des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles encore employés comme résidences au XV<sup>ème</sup>, et même plus tardivement encore, n'ont pas été rares autrefois. On cite par exemple le château à motte d'Argilly, près de Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or), qui servit de résidence à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1363-1404) et ne fut détruit qu'en 1590, à l'époque de la Ligue<sup>[49]</sup>.

#### IV - Les fondations pieuses du roi René en Lorraine

##### 1 - *Fondation d'un service funèbre en l'abbaye des chanoines réguliers de Lunéville pour les victimes de Bulgnéville, 20 juillet 1432.*

Toute sa vie durant, René d'Anjou est hanté par le souvenir de la défaite de Bulgnéville et par la mémoire de ses compagnons d'armes tués par sa faute, à son service, en ce jour de malheur, survenu le 2 juillet 1431.

Etant tombé prisonnier ce jour-là aux mains de ses ennemis, René est remis au duc de Bourgogne et, après diverses péripéties, enfermé au château de Dijon.

Le 16 avril 1432, le duc de Bourgogne remet une première fois son prisonnier en liberté conditionnelle pour qu'il puisse retourner en Lorraine et vaquer au gouvernement de ses duchés.

Le 20 juillet 1432, René se trouve à Lunéville en compagnie de son épouse Isabelle de Lorraine. Ayant égard aux services rendus par le monastère de Saint-Remy de Lunéville, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, René et Isabelle donnent en aumône aux religieux et à l'abbé, trois muids de sel à prendre chaque année sur les revenus des salines de Rosières, le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, première échéance en 1433. Moyennant cette aumône substantielle - un muid de sel valant 528,77 litres (G. Cabourdin) - les religieux sont tenus de faire célébrer désormais à perpétuité le 2 juillet, un service haut et solennel pour le salut des âmes de René et d'Isabelle, des âmes de leurs prédécesseurs et de leurs successeurs ducs de Lorraine «*et des âmes de tous ceux qui moururent et trépassèrent en la besoingne naguère faite assez pres de Bullegniéville*».

Cette rente en sel a été rachetée par René et Isabelle aux chanoines de Vaudémont qui la percevaient eux-mêmes sur les salines de Rosières en vertu d'une donation jadis faite par le duc Raoul pour son anniversaire et celui de son épouse Aliénor de Bar<sup>[50]</sup>.

Pourquoi René et Isabelle ont-ils dépossédé les chanoines de Vaudémont d'une fondation de messes d'origine ducal à laquelle est attaché un revenu substantiel ? Tout porte à croire que les jeunes souverains ont tiré les conséquences de ce qu'ils considèrent comme une félonie de la part des sujets du comte de Vaudémont, soutiens des prétentions de la branche cadette, jugés responsables indirects de la défaite de Bulgnéville, donc indignes de jouir plus longtemps d'une libéralité d'un ancien duc de Lorraine de la branche aînée.

## ***2 - Fondation d'une messe quotidienne en la chapelle du château de Dijon, 1<sup>er</sup> novembre 1436.***

René d'Anjou est présent comme prisonnier au château de Dijon à la Toussaint de 1436. Il est en pourparlers avec le duc de Bourgogne à propos du montant de sa rançon. Les exigences de Philippe le Bon sont exorbitantes : il voudrait la fixer à un million de saluts d'or et se ferait remettre en garantie la jouissance du duché de Bar, l'hommage du marquisat de Pont-à-Mousson et la terre de Cassel. On envisage aussi le mariage de Marguerite d'Anjou avec le comte de Charolais qui sera plus tard connu sous le nom de Charles le Téméraire. Il est question de libérer une nouvelle fois René sous caution, pourvu que son fils Jean prenne sa place de prisonnier en attendant la libération définitive, ce que René accepte.

C'est alors que René conçoit l'idée de fonder une messe quotidienne en la chapelle du château de Dijon près de laquelle il est détenu. On ignore si la

fondation est motivée par un vœu qu'il aurait formé pour le succès des négociations en cours et sur sa prochaine libération définitive.

Toujours est-il que le 1<sup>er</sup> novembre 1436, à Dijon, René d'Anjou, roi de Sicile, souscrit et scelle une charte de fondation d'une messe quotidienne en «la chapelle de la Sainte-Hostie et du Saint-Sang de Miracle» et la dote d'une rente de 200 livres tournois. A cette fin, il déclare transporter aux doyen et chapitre de cette chapelle la quantité de «soixante muids de vin de rente que [ses] prédécesseurs ducs de Bar avaient accoutumé de grande ancienneté qui [lui] appartiennent de prendre et avoir chacun an sur les celliers de [son] dit cousin [le duc de Bourgogne] à Beaune et à Pommard». La valeur des 60 muids est de 150 lb. tournois, soit 1500 saluts d'or. Les cinquante livres manquantes seront assises sur les autres fiefs de René en Bourgogne, ce que Philippe le Bon accepte, et les futurs ducs de Bar seront vassaux des ducs de Bourgogne à venir pour la somme globale de 200 lb. tournois, soit 2000 saluts d'or, à charge de foi et hommage et accomplissement des devoirs de fief<sup>[51]</sup>.

Il est à noter qu'un muid de France représente, à l'époque moderne, une contenance de 268,22 litres, soit en tout 160,93 hectolitres.

### *3 - Fondation de messes d'anniversaire et de services funèbres en la collégiale de Vaucouleurs, pour les victimes de Bulgnéville, 26 mars 1437.*

René d'Anjou est remis en liberté par le duc de Bourgogne à Dijon le 6 février 1437 et il regagne la Lorraine aussitôt. Le 21 février, il fait escale au château de Bar-le-Duc, se remet en route et parvient à Pont-à-Mousson où il séjourne jusqu'au début de mars. Il revient sur ses pas, se rend à Saint-Mihiel et se repose une quinzaine de jours au château de Kœur. Puis on le voit de nouveau à Saint-Mihiel à la mi-mars<sup>[52]</sup>. Il est dans le pays pour fêter l'Annonciation le 25 mars.

C'est alors qu'il effectue une démarche de piété et de reconnaissance en mémoire de ses compagnons d'armes tombés autour de lui à Bulgnéville, dont le souvenir le poursuivra toute sa vie.

René se rend à Vaucouleurs. Le souvenir de Jeanne d'Arc y est très présent, mais ce n'est pas lui qui attire René. L'épopée de Jeanne a occulté une péripétie d'une autre aventure humaine : c'est dans cette ville-forte de Vaucouleurs, qui est française, qu'ont trouvé refuge une partie des survivants de la bataille de Bulgnéville. René fait rédiger une charte en faveur de la collégiale de Vaucouleurs le 26 mars 1437. Il y déclare ce qui suit : «Comme à la piteuse et douloureuse besogne à nous advenue près de Bulgnéville le second jour du mois de juillet l'an mil CCCC et trente et un, plusieurs seigneurs, comtes, barons, chevaliers,

écuyers et autres étant avec nous furent trépassés, et entre lesquels fut mort et trépassé notre très cher et bien amé le sire de Barbazan, dont Dieu ait l'âme, lequel avec autres furent amenés en cette ville de Vaucouleurs et inhumés en l'église Notre-Dame fondée devant le châtel d'icelle ville, où encore est de présent», lui René, s'est trouvé «mu de pitié» et a désiré accomplir un geste de religion «pour le remède et salut des âmes tant d'icellui sire de Barbazan comme des autres qui, à icelle journée, furent trépassés». C'est pourquoi, il décide de fonder chaque année, le 2 juillet ou le plus proche possible des jours suivants, une cérémonie d'anniversaire et d'obit.

On célébrera les vigiles la veille au soir, puis on dira le lendemain une messe de requiem avec *commandises a note* qui sera célébrée par le doyen et le chapitre de l'église de Vaucouleurs. Les chanoines seront tenus de fournir et de soigner le luminaire. René assigne à la fondation la somme annuelle de six livres tournois à prendre en deux termes chaque année, à Pâques et à la Saint Remy, auprès du prévôt et receveur de Gondrecourt, à commencer par la Saint Remy 1437.

La rente de six livres sera assignée sur la taille de Pagny-sur-Meuse. René prononce l'amortissement de ce don qui appartiendra désormais aux biens de la collégiale et il avertit le prévôt de Gondrecourt d'avoir à effectuer désormais les paiements à perpétuité sans attendre d'autre mandement. Les gens de la Chambre des comptes sont prévenus de cette fondation comme d'une volonté du duc de Bar<sup>[53]</sup>.

Dans la suite des temps, le sire de Barbazan dont la réputation de bon chevalier et de conducteur d'armée était grande, sera exhumé de la collégiale de Vaucouleurs et réinhumé en l'abbatiale de Saint-Denis, au nord de Paris, sur l'ordre du roi de France.

*4 - Donation d'un fémur de saint Georges et d'un reliquaire d'argent avec un ornement liturgique et fondation en la collégiale Saint-Georges de Nancy de messes d'anniversaire et de services funèbres avec processions pour les victimes de Bulgnéville, 9 janvier 1461 (n. st.). Armoire à grilles de fer pour la conservation et l'ostension du reliquaire.*

Dans sa *Notice de la Lorraine*, parue en 1756, dom Calmet a fait paraître l'information suivante :

«On conserve dans l'église collégiale de Saint-Georges de Nancy, aujourd'hui unie à la Primatiale, un os de la cuisse de saint Georges, martyr, qui y fut donné par le duc René I<sup>er</sup> qui, ayant appris que ladite relique était dans l'église Hon... [*sic*] une des paroisses de la ville d'Angers, l'obtint par ses instantes prières auprès de M. le cardinal de Foix, administrateur de l'archevêché d'Arles et légat du

Saint-Siège. L'ayant obtenue, il l'a fit enchâsser en argent, dans un cuissart en forme d'un homme armé, assis sur un carreau d'argent aux armes de Lorraine. De plus, il fit faire un tapis pour le porter et un ciel pour le couvrir lorsqu'on le porte en procession.

Il y a ajouté tous les ornements d'autel pour servir le jour de sa fête et une somme de douze cent livres pour acheter des rentes afin de faire célébrer le service le jour de sa fête et prier pour ceux qui avaient été tués à la bataille de Bulgnéville. La relique y fut reçue le neuf janvier 1460 (*sic*)».

Un peu plus loin, dom Calmet ajoutait : «Le roi René I<sup>er</sup> donna en 1460 à cette collégiale l'os de la cuisse de saint Georges nommé vulgairement *le cuissart de saint Georges* qu'il avait eu à Arles en Provence, et l'accompagna d'un riche reliquaire, d'un tapis et d'un bassin pour faire du vin béni».

Selon une autre tradition, la donation de la relique de saint Georges daterait du 9 novembre 1460 (*sic*). L'os proviendrait du corps de saint Georges qui était conservé jusqu'à cette époque dans l'église du prieuré des Aliscamps situé près d'Arles. En retour, les chanoines de Saint-Georges s'engageaient à célébrer chaque année trois services, la veille, le jour et le lendemain de la bataille de Bulgnéville pour le repos de l'âme de tous les combattants<sup>[54]</sup>.

Une tradition plus explicite et plus exacte nous est donnée par une charte conservée dans le fonds des archives de la collégiale Saint-Georges aux Archives de Meurthe-et-Moselle. Il s'agit du procès-verbal de la remise de la relique aux chanoines de Saint-Georges le 10 janvier 1461 (style du texte original)<sup>[55]</sup>.

Ce jour-là, en la chambre neuve du parement du château de Bar-le-Duc, Gérard de Haraucourt, conseiller et chambellan de René, roi de Sicile, sénéchal du Barrois et de la Lorraine, représentant le roi-duc absent, rencontra deux chanoines de la collégiale de Saint-Georges de Nancy, le chantre et l'écolâtre, et leur remit, de la part de René, un riche reliquaire en argent avec des ornements liturgiques et leur délivra le message oral dont voici la teneur :

Le roi René, duc de Bar, mû d'une profonde dévotion pour saint Georges, glorieux martyr et défenseur de la foi chrétienne, recherchait depuis longtemps une relique de ce saint chevalier. Or René a trouvé en Provence un os d'une cuisse de saint Georges martyr en l'église et prieuré de Saint-Honoré des Aliscamps, situé sous les murs d'Arles, et dépendant de l'abbaye de «Saint-Honoré es Illes», au diocèse de Grasse.

Cette abbaye doit être identifiée avec celle de Saint-Honorat, l'une des îles de Lérins, au sud de Cannes.

S'étant procuré cette relique par les moyens canoniques appropriés et munie des certificats de provenance légitimes, René l'a fait enchâsser en argent par un orfèvre, en manière «d'un cuisset a armer» de la longueur de l'os, reposant sur un carreau d'argent «armoyé» au fond de ses armes, pesant environ 50 marcs d'argent, c'est-à-dire 12,237 kilos.

Ce reliquaire, le roi René l'offrit à la collégiale Saint-Georges de Nancy, accompagné d'une «chapelle» comprenant les ornements suivants, en drap de damas blanc : trois chapes, une chasuble, une tunique et une dalmatique avec des «croisées de velours cramoisi» devant et derrière, et deux parements d'autel, les ornements en question étant enfermés dans des balles. Les ornements étaient accompagnés d'un «mandement» de 1200 francs barrois, adressé au receveur général du duché de Bar. La somme devait servir à doter la fondation. Il y avait aussi, avec les ornements, un ciel pour le reliquaire, un frontal, un tapis pour mettre dessus, un devant, le tout garni de croix de velours cramoisi et orné d'écussons du roi René. Les ornements étaient garnis de frangé vert, soit doublés de toile bleue soit doublés de taffetas couleur «ynde». Au milieu de toutes les croix des ornements et des parements, il y avait de petits écussons brodés aux armes de René. Le texte mentionne également deux bassins d'argent armoriés d'écussons de René «pour faire le vinaige dudit saint».

Il est à observer que le choix des couleurs des ornements, le damas blanc et le velours cramoisi, est un choix intentionnel. Ce sont les couleurs que l'héraldique médiévale attribue aux représentations de saint Georges. L'écu du patron des chevaliers est d'argent à la croix de gueules.

Le reliquaire et les ornements serviront pour célébrer chaque année l'anniversaire de la bataille de Bulgnéville et les services funèbres pour le repos de l'âme des compagnons d'armes de René tués pendant l'action. Les messes seront accompagnées d'une grande procession, visitant toutes les églises de Nancy, au cours de laquelle le reliquaire sera promené en dévotion.

Dans l'église collégiale Saint-Georges, les chanoines devront faire aménager une «armoire» pour la conservation et l'ostension du reliquaire. Cette armoire murale sera pourvue d'une «arignée de fer» par devant, pour voir au travers. «Le chapitre sera tenu de mettre une pierre où il sera écrit en lettre gravée dedans ladite pierre le jour du don et réception de ladite relique et les services et cérémonies dessus déclarés».

«Item veut ledit Seigneur (René) que lesdits chapitres soient tenus de mettre deux tableaux et les maintenir en bonne et lisible lettre d'un côté et d'autre de ladite armoire, ès quels tableaux sera écrite la copie de la lettre testimoniale de la relique, et en l'un des tableaux la copie en français et l'autre en allemand.

Et en chacun des tableaux au bas, une note d'écriture qui dira que la relique est en l'armoire».

On baisera la relique à travers le cristal disposé à cet effet. Seuls seront admis à baiser l'os à nu, les princes de la famille de Lorraine, les prélats et les évêques. On ne sortira la relique de son reliquaire que les années bissextiles et au jour de la procession, sauf en cas de demande du duc de Lorraine ou du duc de Bar, en leur présence, ou en présence d'un cardinal ou d'un légat *a latere*. Les chanoines jurent et promettent d'accomplir les obligations du présent règlement.

*5 - Fondation de messes d'anniversaire et de services funèbres en la collégiale de La Mothe pour les victimes de Bulgnéville, 12 janvier 1460 (anc. st.).*

Dans son palais d'Aix-en-Provence, le 12 juin 1461, le roi René fait rédiger des lettres patentes solennelles, les signe de sa main et les fait sceller de son grand sceau de cire verte sur lacs de soie.

Sur ces lettres patentes, dont un *vidimus* en bonne et due forme est conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle<sup>[56]</sup>, on peut lire ce qui suit :

«Depuis la journée de Bulgnéville, en laquelle fûmes pris (c'est René en personne qui s'exprime), notre conscience nous point et remord très souvent du grand nombre de gens de divers pays et états qui furent morts et occis à ladite bataille, pour nous et notre service. A laquelle cause, nous avons toujours eu en propos et volonté de fonder aucun service pour prier Dieu pour eux et pour tous autres trépassés et voué et promis longtemps à Dieu notre créateur et rédempteur, à sa glorieuse mère et à toute la cour céleste de non jamais manger poisson le jour de vendredi jusqu'à ce que eussions fait faire une petite chapelle au lieu où fut ladite bataille, et à icelle donné et assigné deux cent francs de rente chacun an monnaie courante en notre duché de Bar, indemnés et amortis à tous jours mais pour la sustentation d'aucun nombre de chapelains qui prieraient Dieu et diraient chacun jour une messe pour les âmes des défunts. Voulant, tant que nous sommes en cest mortel monde de ce décharger notre conscience et faire accomplir nos dits vœu et promesse, ayons été conseillé par docteur en théologie et autres gens clerks que meilleur serait augmenter l'église collégiale de Notre-Dame de La Mothe près Bourmont, fondée de nos prédécesseurs ducs de Bar, qui est la plus prochaine église collégiale du lieu où fut ladite bataille, en laquelle église [il y] a un prévôt, onze prébendes et plusieurs chapelles fondées par lesquelles se fait chacun jour beau service, et ne sont pas fondés de grands rentes et revenus, et à icelle donner et assigner les dits 200 francs de rente, à la charge de faire le service selon notre vœu et intention et qui serait mieux fait, continué et entretenu par eux que ne serait

donné ladite rente à ladite chapelle de laquelle peu de chapelains se pourraient vivre et entretenir sur le lieu où elle serait».

Le roi René ayant été déchargé de son vœu de fondation à Bulgnéville déclare transporter ce vœu à perpétuité aux prévôts et chanoines de La Mothe, à eux et à leurs successeurs, attribuant la somme de 200 francs monnaie de Bar pour dire et célébrer désormais les messes, services, obsèques et cérémonies attachés à la fondation.

Les 200 francs seront assignés sur les revenus du Bassigny dont la liste est consignée dans les lettres patentes. Les assignations consistaient en tailles, revenus de fours, de moulins et autres sources de revenus.

Les charges attribuées aux chanoines sont les suivantes : construire une chapelle de pierre et de bois au lieu de la bataille, à l'emplacement que leur indiquera Gérard de Haraucourt, sénéchal de Bar et de Lorraine ; célébrer une messe chaque 1<sup>er</sup> juillet et chanter les vigiles des Trépassés ; célébrer le lendemain 2 juillet, jour anniversaire, trois messes hautes en l'honneur de Notre-Dame, du Saint-Esprit et des Trépassés, avec diacre et sous-diacre, pour le repos de l'âme des défunts en présence d'«une représentation de bière», autrement dit d'un catafalque ; s'acquitter enfin des autres fondations de messes à La Mothe, pour lui et ses successeurs, à certaines fêtes, tous les jours et tous les dimanches.

#### *6 - Donation d'un bras-reliquaire d'or et d'argent à l'église de Saint-Nicolas-de-Port, octobre 1471-novembre 1475.*

Le bras-reliquaire d'or et d'argent de saint Nicolas est entré dans notre histoire régionale par une toute petite porte.

Le 26 octobre 1471, le receveur général de Lorraine paya la somme de 27 sous 6 deniers à maître Hugues Bienfait, conseiller du roi René, pour les frais d'un sien déplacement et pour s'être rendu de Metz à Nancy et de Nancy à Toul sur l'ordre de René, afin de rédiger la minute d'une charte que mettrait en forme le cardinal Jouffroy, abbé de Luxeuil et de Gorze. La charte en question devait devenir le procès-verbal de prise de possession d'un «joyau» que le roi René avait l'intention d'envoyer à l'église de Saint-Nicolas-de-Port<sup>[57]</sup>. C'est par cette modeste dépense que fut engagée une donation importante provoquée par des événements considérables.

Qu'est-ce qui justifiait l'intervention du cardinal-abbé de Luxeuil et de Gorze ? En sa qualité d'abbé de Gorze, le cardinal était le supérieur ecclésiastique de Saint-Nicolas-de-Port, église de pèlerinage appartenant au prieuré bénédictin de Varangéville, prieuré qui était une dépendance de la grande abbaye des environs de Metz.



Le «joyau» que René avait l'intention d'offrir à saint Nicolas était un riche bras-reliquaire d'or et d'argent destiné à reconditionner la phalangette du doigt de l'évêque de Myre que l'église lorraine possédait depuis la fin du XI<sup>ème</sup> siècle. On sait que cette précieuse relique se trouvait à l'origine d'un pèlerinage «international» extrêmement célèbre.

Pour quelle raison le roi René a-t-il soudain conçu le projet d'honorer saint Nicolas en lui offrant un reliquaire ? Parce que saint Nicolas est invoqué comme libérateur des captifs depuis qu'il a miraculeusement libéré le chevalier lorrain Cunon de Réchicourt, tombé aux mains des Sarrasins, lors de la sixième croisade en 1240, gardé prisonnier chargé de chaînes en Terre Sainte, rendu libre et transporté on ne sait comment à Saint-Nicolas-de-Port après avoir supplié saint Nicolas d'intervenir en sa faveur<sup>[58]</sup>. Le roi René a-t-il effectivement connu ce miracle ?

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en 1471, René est obligé d'implorer la protection de saint Nicolas. En effet, sa fille Marguerite, reine détrônée d'Angleterre, vient de vivre quelques unes des atroces péripéties de la Guerre des Deux Roses. Vivement désireuse de recouvrer le trône d'Angleterre, la reine Marguerite et ses partisans ont livré bataille à leurs compétiteurs de la maison d'York (début mai 1471).

La rencontre a eu lieu à Tewkesbury et s'est soldée par un échec. Le mari de la belliqueuse reine, l'ancien roi Henri VI et son fils le prince de Galles, ont tous deux été assassinés et Marguerite elle-même, jetée dans la tour de Londres, de sinistre réputation. Un sort semblable lui sera sans doute réservé si son père, le roi René ne se met à remuer ciel et terre pour obtenir sa libération : le ciel en invoquant saint Nicolas et en lui offrant un reliquaire neuf, la terre en faisant intervenir le roi Louis XI. On sait que ce dernier parviendra à racheter la prisonnière moyennant une rançon de 50 000 écus d'or, mais sa libération n'interviendra qu'en 1475<sup>[59]</sup>.

Dans la tour de Londres où la reine détrônée se morfond, les moyens de communication ne lui ayant pas tous été enlevés, Marguerite peut encore correspondre avec l'extérieur. C'est ainsi que la prisonnière fait à son tour une offrande personnelle à saint Nicolas. L'offrande prend la forme d'une dotation en ornements liturgiques, d'une magnificence toute royale, devant servir à célébrer des messes solennelles. Ces ornements traversèrent les siècles. Ils figurent encore en 1719 sur un inventaire de l'argenterie et des ornements du sacraire et de la sacristie dressé par le prier. L'inventaire mentionne « l'ornement d'Angleterre donné par la princesse Marguerite de Lorraine, reine d'Angleterre, consistant en une chasuble, les deux tuniques, trois chapes et un devant d'autel<sup>[60]</sup>».

En 1475, année de la libération de Marguerite, la duchesse de Lorraine Yolande d'Anjou et son fils René de Lorraine-Vaudémont, bientôt duc, reçoivent mission d'accomplir la remise effective du bras-reliquaire au sacraire de la grande église. Cette pièce d'orfèvrerie, mentionnée comme étant «un bras et la main d'or et le pied d'argent doré, orné de plusieurs pierres précieuses pour *envasseller* (c'est-à-dire mettre dans un vaisseau) le précieux et digne reliquaire de Monseigneur saint Nicolas estant en l'église de Saint-Nicolas-de-Port» se trouve pour lors à Bar-le-Duc, dans un coffre de la Chambre des Comptes fermant à trois serrures.

Quand le jeune prince René se présente pour accomplir sa mission, il ordonne l'ouverture du coffre. Philippe de Lenoncourt, lieutenant du duché de Bar, ouvre la première serrure. Le doyen de la collégiale de Saint-Maxe de Bar ouvre la deuxième. On ne peut trouver la clef de la troisième serrure qui est détenue par la Chambre des Comptes. Il faut donc *rayer* (arracher) la serrure. Le coffre s'ouvre enfin.

René prend possession de la pièce d'orfèvrerie et en laisse la description que voici : «Lesquels bras et main sont d'or et le pied d'argent doré *armoyé* des armes du Roi de Sicile notre Seigneur et père (en réalité, le roi René était le grand-père du prince René). Et au premier doigt de la main y a un bon rubis enchâssé en un anneau d'or qui se peut mettre et ôter dudit doigt».

«En la manche duquel bras, dehors et dedans, y a deux grands *camabeuz* (camées), et sur le dedans trois autres moyens *camabeuz* et les armes dudit seigneur Roi et de la Reine en quatre lieux. Et au dehors de la manche, deux autres *camabeuz* moyens et quatre petits en deux arcs turquois. Et en la bordure d'icelle manche, y a huit *camabeuz*, quatre saphirs et quatre balais, trente-deux trocheaux de perles, en chacun trocheau cinq perles. Et en deux cōtières de la manche, quatre petits *camabeuz* et six torches de perles».

Le prince René emporte par devers lui le bras-reliquaire susdit pour le mener vers sa destination légitime, non sans en laisser quittance et procès-verbal de prise en charge au lieutenant du Barrois, au doyen de Saint-Maxe et aux gens de la Chambre des Comptes. L'acte en est signé à Bar-le-Duc le 19 novembre 1475<sup>[61]</sup>.

La date même du jour de la prise en charge du bras-reliquaire a de quoi laisser perplexe. En ce 19 novembre, la ville de Nancy, capitale de René, est assiégée depuis vingt-cinq jours par le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, auquel René a envoyé un défi. On peut se demander pourquoi René, au lieu de s'attarder à Bar-le-Duc à régler une affaire de reliquaire qui peut attendre, ne se porte pas plutôt au secours de sa capitale, alors proche de sa reddition.

Cette reddition a lieu le 26 novembre, avec l'accord de René dont l'attitude est peu compréhensible. Au moment où il s'occupe de remettre le bras-reliquaire au trésor de Saint-Nicolas, Nancy tombe aux mains de son ennemi. René pense-t-il avantageux de se concilier d'abord les bonnes grâces du saint thaumaturge dans un moment critique ? Toujours est-il que, si la remise du bras-reliquaire a bien lieu à la date que nous supposons, c'est-à-dire à la fin de novembre 1475, la remise marque symboliquement la première volonté de résistance à l'envahisseur bourguignon et le début de la formation d'un réseau d'alliances qui va conduire à la victoire du 5 janvier 1477. Dans la suite des temps, longtemps après les événements, les récits de la littérature épique, en particulier *Le Songe du Pastourel* et la *Nancéide* ne se priveront pas d'attribuer une grande part du mérite de la victoire lorraine à la médiation de saint Nicolas, dont l'église de pèlerinage aura servi de base de départ aux bataillons suisses et lorrains qui feront lever le troisième siège de Nancy et provoqueront la défaite des Bourguignons<sup>[62]</sup>.

Les temps s'écoulèrent. Le pèlerinage se développa. La relique de saint Nicolas dans son bras-reliquaire fut honorée par les foules et, l'une et l'autre, jalousement conservés par les religieux bénédictins du prieuré de Varangéville qui tenaient le pèlerinage.

Quand survint la Révolution, le sanctuaire de Saint-Nicolas-de-Port dut se conformer aux ordres de la Convention qui avait commandé que tous les objets du culte et les vases liturgiques d'orfèvrerie non strictement nécessaires à la célébration du culte paroissial constitutionnel fussent envoyés à la fonte pour contribuer à la fabrication de la monnaie de la république.

C'est ainsi qu'en octobre 1792, le contenu du trésor de la grande église de Saint-Nicolas fut envoyé au District de Nancy, en attendant d'être acheminé vers la Monnaie de Metz.

Au siège du district, un érudit numismate lorrain, François-Dominique de Mory d'Elvange, eut accès au bras-reliquaire, et en dressa une description, accompagnée de plusieurs dessins aquarellés représentant le précieux objet. La description de Mory d'Elvange et ses dessins sont parvenus jusqu'à nous. Ils sont conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque municipale de Nancy. Description et dessins sont à présent les seuls témoins du bras-reliquaire donné par le roi René puisque le bras-reliquaire fut impitoyablement envoyé à la fonte<sup>[63]</sup>.

Les notes et les dessins de Mory d'Elvange ont été utilisés par M. Bretagne pour une étude publiée par cet auteur dans les Mémoires de la Société d'archéologie lorraine en 1873<sup>[64]</sup>.

L'ensemble du bras-reliquaire se composait d'un socle carré, supportant un piédestal de vermeil ovale et, par-dessus, un bras en vermeil avec une main droite bénissante ayant deux doigts dressés : l'index et le majeur.

Le socle carré était d'argent et s'ornait, sur deux côtés, de cinq écus d'Anjou, de Jérusalem, d'Aragon, de Jérusalem et d'Anjou.

Le piédestal, façonné en vermeil, s'ornait d'un grand camée représentant l'empereur Hadrien assis sur un grand aigle aux ailes éployées d'un côté, et présentait, de l'autre côté un enfoncement où venait se loger «le petit ostensor qui renfermait l'article du doigt de saint Nicolas».

La relique osseuse en question avait été extraite du reliquaire et soigneusement conservée à l'église de Saint-Nicolas en 1792. Le grand camée de l'empereur Hadrien échappa à la destruction. Il est à présent conservé dans la réserve de la bibliothèque de Nancy.

Le grand camée était cantonné des écus, deux fois reproduits (quatre écus), du roi René et de Jeanne de Laval, sa deuxième épouse : chaque écu en or émaillé et couronné d'or, l'écu de la reine étant en forme de losange.

Huit autres camées ornaient la même face du piédestal, avec des garnitures de perles en haut et en bas. L'enfoncement qui se voyait sur l'autre face du piédestal était occupé, selon la tradition dont M. Bretagne reproduit le témoignage, par un autre grand camée de dimensions semblables à celui d'Hadrien, que ne connaissait pas Mory d'Elvange. Le deuxième grand camée représentait Vénus, une Vénus debout, taillée dans une agate, nue, ceinte d'une écharpe et tenant un miroir incrusté d'un rubis. De la main gauche, Vénus s'appuyait sur une colonne torsée. A ses pieds se voyait une coupe où s'abreuvaient deux colombes.

Comme les fidèles baisaient cette image de Vénus, en laquelle ils croyaient reconnaître Dieu sait qui, les bénédictins du prieuré firent retirer le camée et commandèrent qu'il fût changé au profit d'un saint Nicolas en émail. Il semble que ce dernier était amovible et pouvait être remplacé par le «petit ostensor» cité plus haut.

Selon M. Bretagne, qui cite l'autorité de Maxe-Werly, «antiquaire» de réputation, le grand camée de Vénus aurait été offert à Louis XIV et serait à présent conservé au Cabinet des Médailles de la bibliothèque nationale de France. Ce serait un sardonix mesurant 90 x 72 cm.

La dernière face du piédestal ovale s'ornait, comme la première face, de huit autres camées et de quatre écus d'or émaillé aux armes de René et de Jeanne de Laval, et les mêmes garnitures de perles se voyaient en haut et en bas.

Chacune des extrémités du piédestal ovale s'ornait également de trois autres camées de diverses grandeurs. Un écu aux armes de Lorraine simples se voyait en bas sur le socle.

Le bras de vermeil revêtait l'aspect d'une manche bordée d'un galon enrichi d'une rangée de perles.

La main bénissante portait sur le majeur un anneau orné d'une pierre de couleur. Nous avons vu que, selon la description laissée par René II, il y avait là en 1475 «un bon rubis enchâssé en un anneau d'or qui se peut mettre et ôter dudit doigt». Il est probable que d'autres anneaux offerts en ex-voto à saint Nicolas, par des fidèles, se sont succédé à cet emplacement au cours des âges.

Selon Mory d'Elvange, la hauteur du socle était d'un pouce et 8 lignes, soit 45,07 mm ; la hauteur du piédestal était de 8 pouces, soit 216,56 mm, son grand diamètre de 7 pouces, soit 189,49 mm. Le poids de métal employé était, pour l'or, de 7 marcs une once, soit 1,742 kg, et pour l'argent doré, de 6 marcs 5 onces, soit 1,658 kg.

Le bras-reliquaire pesait donc 3,400 kg de métal précieux.

Nous ne sommes pas sérieusement fondés à regretter la perte de ce métal, sauf peut-être en considérant le peu de monnaie qui a dû en résulter pour la Nation. En revanche, il est permis de déplorer la disparition de l'œuvre « orfévrale » proprement dite, si imprégnée de souvenirs historiques et patriotiques. L'ornementation, réalisée à l'aide de camées antiques, trahissait le goût du Quattrocento italien pour la glyptique et annonçait la Renaissance. La perte est navrante pour l'histoire de l'art.



## Discussion

Lucien Geindre précise qu'une des filles de René d'Anjou, Anne, est décédée très jeune. Elle aurait été inhumée en un lieu appelé «Garde Anne», devenu par la suite Gardane.

Hubert Collin estime que c'est une légende.

Alain Petiot demande quelle date doit être considérée pour le rattachement du duché de Bar-en-Barrois.

Hubert Collin précise que la date admise est 1431, mais estime que la vraie date est celle du début du règne de René II, c'est-à-dire à la mort de son grand-père en 1480.

Claude Kevers-Pascalis indique que René II craignait que Louis XI ne mette la main sur son héritage. Jeune et naïf, René II avait demandé protection à Charles le Téméraire. Il a été ainsi amené à passer un pacte avec le Téméraire et a permis aux troupes bourguignonnes de traverser la Lorraine.

Hubert Collin rappelle que Louis XI s'était emparé du Barrois et qu'il ne faut donc pas s'étonner de l'attitude de René II.

Paul Robaux demande, à propos de la remise des reliques et du tour de toutes les églises par une procession, évoqués par Hubert Collin, combien y avait-il d'églises à Nancy à l'époque du roi René ?

Hubert Collin précise qu'il n'y avait qu'une seule paroisse. C'était Saint-Epyre. Il y avait une église Notre-Dame, un petit prieuré, celui de Saint-Michel et la collégiale Saint-Georges. Il y avait également des églises ou des chapelles de couvents, comme celle des Dames pécheresses. L'hôpital Saint-Julien avait également une chapelle. Lors de la remise des reliques, la procession a visité toutes ces églises.

Claude Kevers-Pascalis s'interroge sur la date à laquelle la Croix de Lorraine est devenue le symbole de la France libre. S'agit-il de 1940, 1941, 1942 ou 1943 ?

Hubert Collin indique que le professeur Larcen connaît parfaitement cette origine. C'est l'amiral Thierry d'Argenlieu qui l'aurait suggérée.

Note du secrétaire annuel :

Il semble bien que l'origine de la Croix de Lorraine comme symbole de la France libre soit, en fait, 1940. Le 1<sup>er</sup> juillet 1940, le général de Gaulle aurait entériné la proposition de l'amiral Thierry d'Argenlieu. Dans son ordre général numéro deux du 3 juillet 1940, le vice-amiral Emile Muselier, d'origine lorraine (1882-1965), nommé l'avant-veille au commandement des forces navales et aériennes françaises libres, créa, pour les forces ralliées au général de Gaulle :

pour la marine, un pavillon de beaupré, carré bleu, au centre duquel se trouvait une Croix de Lorraine en rouge,  
pour l'aviation, une cocarde à la Croix de Lorraine.

Il est à noter que les armes du 507<sup>ème</sup> régiment de chars que commandait le colonel de Gaulle à Metz en 1937 et 1938, portaient la Croix de Lorraine.

Michel Laxenaire s'interroge sur la signification de la double branche de la Croix de Lorraine.

Hubert Collin indique qu'en héraldique occidentale, la croix à double traverse représente la croix de patriarches. Il y a deux patriarches, un à Lisbonne et

un à Venise. Mais, les archevêques sont aussi considérés comme des patriarches. La croix à double traverse indique la présence d'une relique de la vraie croix. C'est le cas de la Croix de Lorraine, ex Croix d'Anjou. Il ne faut pas confondre cette croix avec la Croix des orthodoxes.

Colette Keller-Didier demande la signification de l'orthographe Nan :ci visible sur une des photographies représentant le château de Nancy.

Hubert Collin répond que cette orthographe a uniquement une signification décorative.

Dominique Flon précise que la séparation de deux syllabes est fréquente en numismatique. Il indique par ailleurs que la double traverse de la Croix de Lorraine signifie bien qu'elle était, à l'origine, un reliquaire. En numismatique, elle apparaît toujours reliée à la croix du Christ, ce que confirme Hubert Collin. D'un point de vue historique, Dominique Flon rappelle que René II souhaitait hériter de tous les biens de son grand-père et, en particulier, de l'Anjou. Le roi René avait demandé à son petit-fils de renoncer alors au duché de Lorraine. Au début de son règne, René II a adopté des armes très proches de celles de son grand-père et donc de celles d'Anjou. Le roi René a estimé que les armes de son petit-fils étaient trop lorraines, malgré la présence de la Croix d'Anjou. Pour des raisons politiques, René II n'a pas pu hériter de l'Anjou. Il était cependant considéré comme roi, ainsi que l'attestent les textes anciens. Ses descendants, les ducs de Lorraine, n'ont pas conservé ce titre.

Françoise Mathieu s'interroge sur Saint-Georges. Le culte de Saint-Georges, par René d'Anjou, a-t-il un rapport avec celui de Saint-Georges, patron de l'Angleterre ?

Selon Hubert Collin, il n'y a aucun rapport connu de lui entre le Saint-Georges des Plantagenet et celui du roi René, bien que l'adoption de ce culte soit simultanée dans le temps. William Shakespeare fait allusion à cela dans sa tragédie Henri VI. Il y décrit l'infortunée Marguerite d'Anjou, fille du roi René et femme d'Henri VI de Lancastre, comme ayant tous les défauts : elle est française, elle est sanguinaire, vindicative... Elle a tous les défauts d'une reine vaincue.

Dominique Flon indique que Marguerite d'Anjou, lorsqu'elle était reine d'Angleterre, aurait contribué à fonder à Oxford le *Queen's College*. Les armes des duchés de Lorraine et de Bar sont présentes dans les armoiries du Queen's College. Lorsque Dominique Flon a essayé, il y a quelques années, d'acquérir, dans la boutique du *Queen's College*, des cravates aux armoiries du collège et donc aux blasons de Bar et de Lorraine, il lui a été répondu que cela était impossible. Seuls les anciens élèves pouvaient en acquérir.

Note du secrétaire annuel : selon le site web du *Queen's College*, ce dernier aurait été fondé en 1341 par Robert de Eglesfield, chapelain de la reine, Philippe de Hainault, femme d'Edouard III d'Angleterre. La signification des blasons de Bar et de Lorraine, dans les armes du collège, est donc encore à rechercher...



### Notes

- [1] A. LECOY DE LA MARCHE, *Le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires*. Paris, 1875, 2 vol. in-8°.- Denis COUTAGNE, *Le Roi René en son temps, 1382-1481*. Aix-en-Provence, 1981, 262 p. in-8°, nombr. ill. (Catalogue d'une exposition au Musée Granet).- Christian de MERINDOL, *Le Roi René (1409-1480). Décoration de ses chapelles et de ses demeures*. Paris, Réunion des Musées nationaux, 1981, 56 p. in-8°, nombr. ill. (Catalogue d'une exposition au Musée des Monuments français, Palais de Chaillot).
- [2] Paris, B.N.F., Coll. de Lorraine, vol. 247 n° 13.- Arch. dép. M.-et-M., B 949 n° 1.
- [3] Victor SERVAIS, *Annales historiques du Barrois*. Année 1429, dans M.S.L.B., 1876, p. 113-149.
- [4] Victor SERVAIS, *Annales historiques du Barrois*. Continuation manuscrite. Nancy, Bibl. mun., ms. 840 (624), p. 219-222.
- [5] *La chronique de Philippe de Vigneulles*, éd. Charles BRUNEAU. Metz, SHAL, 1929, t. II, p. 224.
- [6] Georges POULL, *La maison ducale de Lorraine...* Nancy, P.U.N., 1991, p. 140-164.
- [7] Arch. dép. M.-et-M., 3 F 438, fol. 4 v°-5 r°.
- [7 bis] *Chronique du doyen de Saint-Thiébaud*, citée par Pierre MAROT, Saint-Nicolas-de-Port ... Nancy, 1963, p. 35.
- [8] Jacques LEVRON, *Le bon Roi René*. Paris, Arthaud, 1973, 234 p. in-8°, ill. – Françoise ROBIN, *La cour d'Anjou-Provence. La vie artistique sous le roi René*. Paris, Picard, 1985, 278 p., in-8°, nombr. ill.
- [9] Les péripéties du règne de Henri VI et de Marguerite ont inspiré au dramaturge William Shakespeare l'idée de composer, en 1590-1595, la tragédie intitulée «Henri VI».- Voir aussi : Philippe ERLANGER, Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. Paris, Emile-Paul, 1931, 287 p. in-8°.
- [10] Bibl. Institut, Coll. Godefroy, ms. 338, acte du 19 octobre 1480.



- [11] Dominique FLON. *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois Evêchés*. Nancy, Société Thierry Alix et Archives de Meurthe-et-Moselle, 2002, t. II, p. 433-435 et 486-490.
- [12] Christian de MERINDOL, *Le roi René, op. cit.*
- [13] Hubert COLLIN, *La croix-reliquaire de Bonnefontaine*, dans *Etudes ardennaises*, 1968, n° 52, p. 15-18, ill.
- [14] Henri ENGUEHARD, *Le château d'Angers*, dans *Congrès archéologique de France*. 1964, Anjou, Société française d'archéologie, 1964, p. 20.
- [15] Louis de FARCY, *La croix d'Anjou*. Paris, 1903 (Extr. de : *Comptes-rendus de l'association française pour l'avancement des sciences*, Angers, 1903).- Abbé BARRAU, *Notice historique sur la vraie croix de Baugé*. Angers, 1871.- Pierre MAROT, *Le symbolisme de la croix de Lorraine*. Paris, Berger-Levrault, 1948, 64 p. in-4°, nombr. ill.
- [16] Le dernier d'entre eux, D. FLON, *Op. cit.*
- [17] Pierre de BLARRU, *Insigne Nanceidos opus de bello Nanceiano...* Saint-Nicolas-de-Port, Pierre Jacobi, 1518, in-4°.
- [18] Hubert COLLIN, *Sceaux de l'histoire de Lorraine*, dans *Lotharingia*, t. I<sup>er</sup>, 1988, p. 96-97 et p. 131-132.
- [19] *Ibid.*, p. 132.
- [20] *Ibid.*, p. 135.
- [21] *Ibid.*, p. 139, n° 111.
- [22] Christian de MERINDOL, *Nouvelles observations sur l'héraldique et l'emblématique du roi René*, dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1982, p. 111-128, et notamment p. 114 et p. 124. Du même auteur, *Le roi René (1409-1480). Décoration de ses chapelles et demeures*, 1981, op. cit., p. 48 (catalogue d'exposition).
- [23] E. BRIARD et H. LEPAGE, *Des titres et prétentions des ducs héréditaires de Lorraine...* dans *M.S.A.L.*, 1885, p. 301-455.
- [24] Arch. dép. M.-et-M., B 532, n° 62.- Emile DUVERNOY, *Documents sur les débuts de René d'Anjou dans les duchés de Lorraine et de Bar (1419-1431)*, dans *ASHAL*, t. XXXIX, 1930, p. 57-64.- Hubert COLLIN, *Le comté de Bar au début du XIV<sup>ème</sup> siècle. Etude de géographie administrative et économique*, dans *Bulletin philologique et historique du CTHS*, 1971 (1977), p. 81-93.
- [25] Abbé Jacques CHOUX et alii, *Dictionnaire des châteaux de France*. Paris, Berger-Levrault, 1978, 245 p., in-4°, nombr. ill.
- [26] Hubert COLLIN, *Pont-à-Mousson, ville impériale, et le fonctionnement de sa prévôté de 1322 à 1425*, dans *Bulletin philologique et historique du CTHS*, 1964 (1967), p. 85-111.

- [27] Arch. dép. M.-et-M., B 858, n° 81, *copie*. - Michel PARISSE, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Histoire de la Lorraine. T. II, Austrasie, Lotharingie, Lorraine*. Metz-Nancy, Serpenoise et P.U.N., 1990, p. 199.
- [28] *L'art de vérifier les dates*, 1787, t. III, col. 51.
- [29] Arch. dép. M.-et-M., B 8096, fol. 87 à 127.
- [30] Hubert COLLIN, *Le compte de la construction de la maison-forte du duc de Bar à Pont-à-Mousson de 1395 à 1398*, dans *Bulletin philologique et historique du CTHS*, 1966 (1968), p. 367-409.
- [31] Arch. dép. M.-et-M., B 8099. Compte de Jean de la Grange, prévôt et receveur du Pont.
- [32] *Ibid.*, fol. 170 v°.
- [33] *Ibid.*, fol. 140 v°.
- [34] Arch. dép. M.-et-M., B 8100. Compte de Wautrin Hazard, receveur de la cité du Pont et de la châellenie de Mousson.
- [35] Dom CALMET, *Notice de la Lorraine*. Nancy, 1756, t. II, col. 224.
- [36] Michel PARISSE, *Encyclopédie, op. cit.*, p. 219.- La *Chronique de Praillon* place l'événement de la capture des bagages d'Isabelle aux environs de la Pentecôte de 1444, c'est-à-dire vers le 31 mai. Cf. M. de SAULCY et HUGUENIN, *Relation du siège de Metz en 1444*. Metz, L. Troubat, 1835, p. 56-59.
- [37] Dom CALMET, *Notice, op. cit.*
- [38] *Ibid.*, col. 224.
- [39] Dom CALMET, *Op. cit.*, col. 220.
- [40] Victor SERVAIS, *Annales historiques du Barrois*. Continuation manuscrite. Nancy, Bibl. mun., ms. 840 (624), p. 211.
- [41] L'hôtel de la Pailliole fut donné en 1418 par le cardinal-duc de Bar à Bonne, fille bâtarde du duc Edouard III, pour faciliter son mariage avec Jean de Saint-Loup, écuyer. L'hôtel était situé près de la « Porte à Laitre ». Cette donation fut confirmée par René à Jean de Saint-Loup le 17 mai 1434, après veuvage de l'intéressé, survenu en 1430, et remariage de ce dernier.
- Cf. Victor SERVAIS, *Annales historiques du Barrois*. Continuation manuscrite. *Op. cit.*, p. 223 r°-v°.
- [42] Mentionné en 1321. Arch. dép. Meuse, B 492, fol. 89 (90). Edition Hubert COLLIN, *Les plus anciens comptes administratifs du Barrois...* dans *Lotharingia*, t. XII, 2004, p. 76, n° 2883.
- [43] Arch. dép. M.-et-M., B 913, art. 227, fol. 21 r°-23 r°.
- [44] Georges POULL, *Op. cit.*, p. 157.

- [45] Georges POULL, *Op. cit.*, p. 159.- Arch. dép. Meuse, B 2802.
- [46] Georges POULL, *Ibid.*, et Arch. dép. Meuse, B 1339, 1340, 1639, 2804.
- [47] Arch. dép. Meuse, B 1355.
- [48] Arch. dép. M.-et-M., B 945, n° 10.- Hubert COLLIN, *Sceaux de l'histoire de Lorraine*, dans *Lotharingia*, t. Ier, 1988, p. 190-191.
- [49] Musée des Beaux Arts de Dijon, *L'art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419)*. Paris, Réunion des Musées nationaux, 2004, 368 p., in-4°, pp. 154-155.
- [50] Arch. dép. M.-et-M., H 1504.
- [51] Arch. dép. M.-et-M., 3 F 470 et B 715, n° 152.
- [52] Georges POULL, *Op. cit.*, p. 152.
- [53] Arch. dép. M.-et-M., B 715, n° 164.
- [54] Georges POULL, *La maison ducale, op. cit.*, p. 158.- Bibl. mun. Nancy, ms. 602 (456), p. 180-182 ; ms. 603, p. 73.
- [55] Arch. dép. M.-et-M., G 534.
- [56] Arch. dép. M.-et-M., B 758, n° 16.
- [57] Arch. dép. M.-et-M., B 971, fol. 416.
- [58] Pierre MAROT, *Saint-Nicolas-de-Port. La «grande église» et le pèlerinage*. Nancy, 1963, in-8°, p. 30-31.
- [59] Paris, Bibliothèque de l'Institut, coll. Godefroy, ms. 338.
- [60] Arch. dép. M.-et-M., H 283.
- [61] *Ibidem*.
- [62] Voyez à ce sujet : *Pierre de Blarru (1437-1510) : la Nancéide*. Notice de Simone COLLIN-ROSET dans *Écriture et enluminure en Lorraine au Moyen Âge*, Nancy, 1984, p. 195-196.
- [63] *Bibl. mun. Nancy, ms. 1048 (216)*.
- [64] *M.S.A.L., 1873, p. 330-367, 3 fig. h.-t. lithogr.*